DOSSIER DE PRESSE

Le **C**arnet de **V**accination **E**lectronique (CVE)
1ère phase d'expérimentation en Rhône-Alpes

Une initiative pilote en France.

Lundi 25 avril 2016

Avec le soutien de Sanofi Pasteur MSD

SOMMAIRE

Auvergne Rhône-Alpes, un Territoire de Soins Numériques (TSN) p 3

Le CVE, un projet régional aux ambitions nationales p 3

L'intérêt du Carnet de Vaccination Electronique p 4

Les conditions de la réussite du projet p 6

Planning de l'expérimentation p 6

Questions à… Jean Stagnara, URPS Médecins Libéraux AuRA p 7

La campagne Immuniser.Lyon poursuit sa mobilisation p 8

La Semaine Européenne de la Vaccination p 9

La vaccination, un enjeu de santé publique en chiffres p 10

Photothèque p 11

Auvergne Rhône-Alpes, un Territoire de Soins Numérique (TSN)

Lancé dans le cadre des Investissements d'avenir, le programme « Territoire de Soins Numérique » doté de 80 millions d'euros vise à moderniser le système de soins en expérimentant, dans certaines zones pilotes, les services et les technologies les plus innovants en matière d'e-santé.

Sur les 18 projets portés par les Agences Régionales de Santé (ARS), 5 ont été retenus : l'Aquitaine, la Bourgogne, l'Ile de France, l'Océan Indien et la Région Rhône-Alpes avec le projet PASCALINE (PArcours de Santé Coordonné et Accès à L'Innovation NumériquE). Ce projet a été retenu pour son caractère innovant et pérenne, son adaptation aux réalités territoriales, sa capacité à mobiliser une majorité d'acteurs et son impact escompté sur le développement des filières industrielles de l'e-santé.

Au terme du programme en 2017, les solutions qui auront démontré leur efficacité seront généralisées.

L'URPS Médecins Auvergne Rhône-Alpes, porteur de 3 des 8 projets PASCALINE dont le Carnet de Vaccination Electronique (CVE)

Consciente de l'importance de l'apport du numérique dans les pratiques professionnelles et convaincue que les médecins libéraux ont une réelle valeur ajoutée à apporter à ces projets d'expérimentation, l'URPS Médecins Auvergne Rhône-Alpes s'est positionnée sur le **C**arnet de **V**accination **E**lectronique.

Le CVE, un projet régional aux ambitions nationales

Le CVE est le fruit d'un travail collaboratif **associant** les Médecins, Pharmaciens, Infirmiers et Sages-femmes de Rhône-Alpes. Cette collaboration a permis de concevoir un outil adapté aux réalités et aux contraintes du terrain, condition *sine qua none* d'une adhésion massive des professionnels de santé au Carnet de Vaccination Electronique.

L’intérêt du Carnet de Vaccination Electronique

Un carnet de vaccination dématérialisé

Ce carnet est disponible en tout temps, en tout lieu, sur simple connexion Internet ou sur smartphone : il ne peut pas être perdu une fois créé, contrairement au carnet papier.

Des recommandations vaccinales personnalisées

Conseils et recommandations vaccinales, adaptés à son âge, à son état de santé, à ses conditions de vie ou de travail, à son entourage ou à un éventuel voyage.
Une équipe d’experts dans le domaine de la vaccination assure le suivi et la mise à jour de ce service.

Un carnet partagé avec les professionnels de santé

Pour un meilleur suivi de ses vaccinations, le carnet de vaccination électronique est partagé avec le médecin et/ou tout professionnel de santé.

Un service en ligne sécurisé

Accès à un espace sécurisé à l’aide de codes personnels.

Une solution innovante pour la santé des patients

Aujourd’hui, plus d’un adulte sur deux n’a pas de carnet de santé. Quand il en a un, celui-ci est souvent incomplet. Cela signifie que de nombreux patients n’ont pas de document auquel se référer pour savoir s’ils sont protégés contre telle ou telle maladie infectieuse, ou s’ils risquent d’être atteints et de transmettre cette maladie à leurs proches.
Cette situation conduit souvent à une sous vaccination (sous protection involontaire) ou à une sur vaccination (administration inutile de vaccin qui multiplie les risques d’effets indésirables).

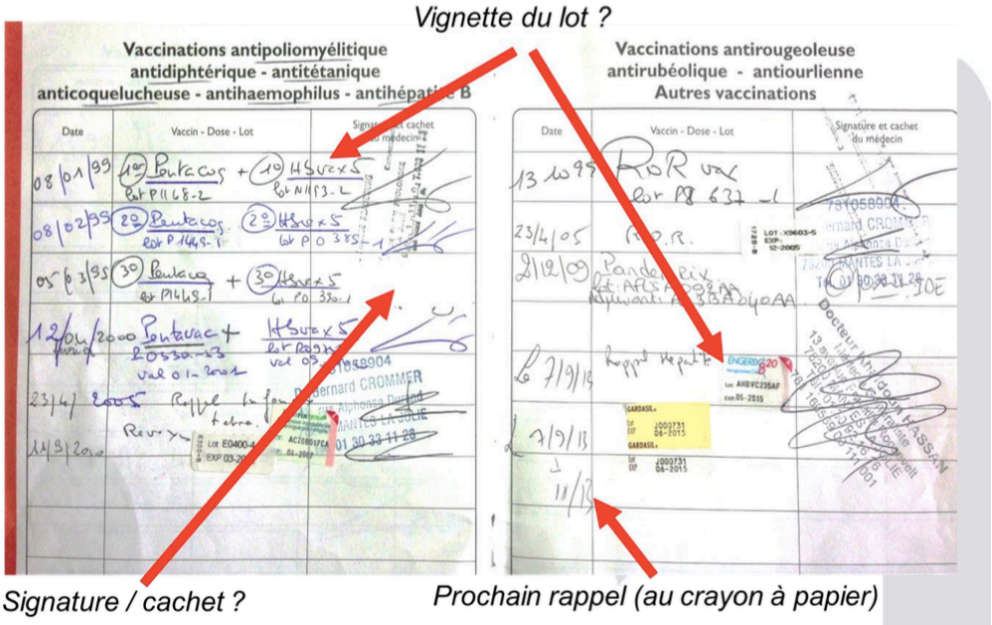

Un support fiable pour les professionnels de santé

Les recommandations vaccinales varient fréquemment. De nouveaux vaccins sont développés, les maladies évoluent et les recommandations changent.
Difficile pour les médecins de se tenir au fait de toutes ces évolutions en temps réel.
Le Carnet de Vaccination Électronique apporte au médecin une aide à la décision unique pour deux raisons :

- Une information parfaitement à jour intégrant en temps réel les évolutions des recommandations vaccinales faites par les autorités sanitaires.
- Des recommandations personnalisées en fonction du profil des patients.

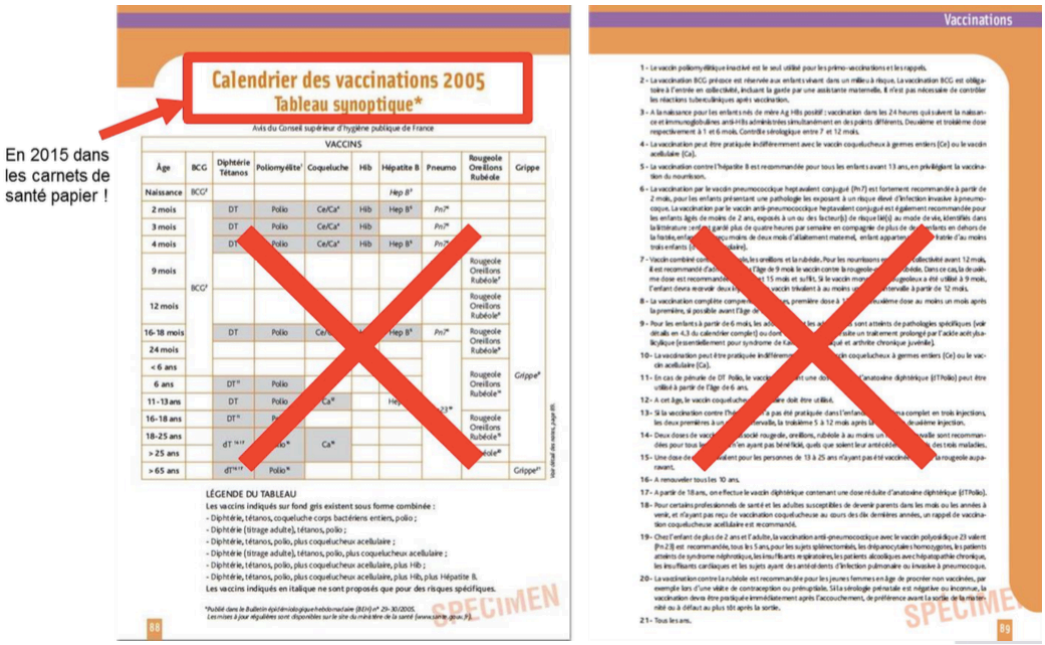

Un lien nouveau entre le patient et les professionnels de santé

Il s'agit d'un support d'information partagé entre le patient et les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes). Ceux-ci peuvent valider les données enregistrées par le patient. Intelligent, le CVE enregistre le profil du patient (âge, sexe, état de santé, conditions de travail, antécédents...) et lui propose des recommandations vaccinales adaptées à sa situation ainsi qu'un suivi vaccinal rigoureux et personnalisé.
Le CVE peut ainsi avertir le patient par SMS ou courriel au moment de ses rappels.

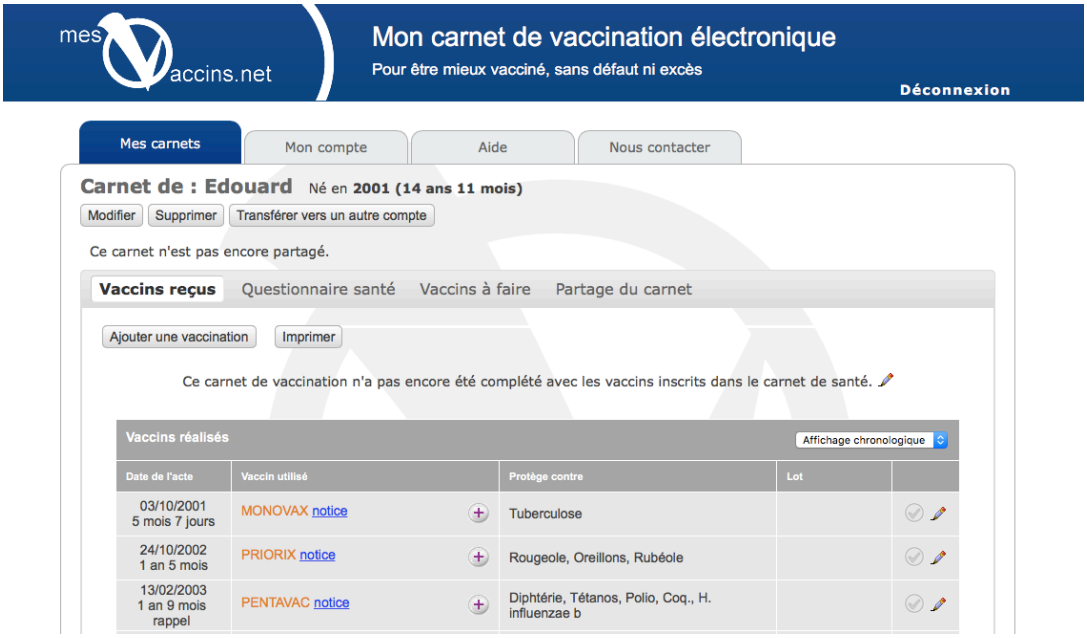

Les conditions de la réussite du projet

① **Créer et valider** un maximum de CVE durant l'expérimentation.

② **Obtenir l'adhésion des professionnels de santé :** le CVE est un outil imaginé par les professionnels de santé (médecins généralistes, pédiatres, pharmaciens, IDE, sages-femmes) pour les professionnels de santé.

③ **Intégrer le CVE dans les Systèmes Informatiques :**
En effet, les logiciels métiers sont hétérogènes, et il est important que le CVE s'intègre dans :

- Les **logiciels métier des professionnels de santé**, condition *sine qua none* d'une forte adhésion de ces derniers au projet.
- L'écosystème **SI régional** dans le cadre de l'expérimentation (GCS SISRA, la plateforme Système d'Information de Santé Rhône-Alpes). *Le GCS SISRA a été créé pour assurer le développement de systèmes d'information partagés de santé et de l'e-santé en région Rhône-Alpes dans le cadre d'une coopération à l'échelon régional permettant de coordonner l'action de l'ensemble des acteurs de santé sur le territoire.*
- Le **respect des exigences SI nationales** dans l'optique d'un futur déploiement national.

Dans l'optique de convertir cette expérimentation régionale en projet national, l'URPS Médecins Auvergne Rhône-Alpes travaille avec l'ASIP Santé sur les problématiques d'interopérabilité avec les logiciels métier des professionnels de santé et la définition ou l'adaptation des normes nationales d'échanges de données.

L'objectif de cette collaboration est à terme d'intégrer le CVE dans un maximum de logiciels métier afin de rendre la création et la validation des carnets de vaccination électroniques toujours plus simples et rapides pour les professionnels de santé (en évitant la double saisie des informations).

Planning de l'expérimentation

Décembre 2015 ⇨ Avril 2016 : déploiement du prototype
Avril 2016 ⇨ Juillet 2016 : livraison version intermédiaire
Octobre 2016 ⇨ Février 2017 : déploiement de la version finalisée du CVE
Février 2017 ⇨ Mars 2017 : bilan de l'expérimentation

Trois questions à…
Jean Stagnara, URPS Médecins Libéraux Auvergne Rhône-Alpes - porteur de projet CVE

Qui est à l'origine de l'expérimentation de Carnet de Vaccination Electronique (CVE) ?
C'est à l'origine une initiative des médecins libéraux en Rhône-Alpes qui ont su fédérer toutes les professions qui vaccinent ou sont confrontées à cette problématique, à savoir les médecins, mais aussi les sages-femmes, les infirmiers et les pharmaciens. Cette expérimentation, financée dans le cadre du programme national Territoire de Soins Numérique (TSN), est menée sur une zone de 230 000 habitants, à l'Est de la Métropole, depuis les 3e et 8e arrondissements jusqu'à Bourgoin-Jallieu. Ce territoire a été choisi en raison de sa mixité, à la fois urbaine et rurale. Un tel projet illustre le pouvoir de mobilisation de la médecine libérale pour faire avancer notre santé et développer des solutions innovantes.

In fine, quelle est la vocation de cette expérimentation ?
Il s'agit d'une expérimentation locale à vocation nationale. Dans un premier temps, le prototype de Carnet de Vaccination Electronique est expérimenté jusqu'en octobre 2016 auprès de cinq pédiatres, cinq généralistes, deux pharmaciens, deux sages-femmes et deux infirmiers. Ensuite, il sera élargi à deux cents professionnels de santé sur tout le territoire ciblé. A l'issue de cette période, jusqu'en mars 2017, un premier bilan permettra d'envisager un déploiement de notre CVE à l'échelle nationale. A terme, l'ambition est de mettre à disposition un outil informatique innovant susceptible d'améliorer le suivi de la couverture vaccinale en France. Dans cette optique, notre démarche s'inscrit en complémentarité d'Immuniser.Lyon campagne qui vise à promouvoir la vaccination sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Quelle est la finalité de cette expérimentation ?
Améliorer la connaissance de l'état vaccinal. Rendre le patient acteur de sa vaccination et de sa santé. Moderniser le parcours de soins en faisant appel aux nouvelles technologies. Le passage au numérique va permettre de regrouper les informations, éviter la perte des données, faire des recommandations actualisées vaccinales et sensibiliser à l'importance de certains vaccins via le web. Bref, responsabiliser nos compatriotes en créant une véritable interactivité entre les professionnels de santé et leurs patients, changer les rapports soignants/soignés pour le bien commun.

Immuniser.Lyon poursuit sa mobilisation

Lancée en juin 2015 à l'initiative de la Ville de Lyon et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Rhône-Alpes, le collectif Immuniser.Lyon est un modèle d'action locale inédit et exemplaire qui a su fédérer tous les acteurs de la vaccination, soit plus de 30 partenaires publics et privés [1] autour d'une cause commune de santé publique. Récompensé en février par le Prix Or de la Communication Santé Publique lors du Festival de la Communication Santé 2016, l'initiative intensifie ses activités pour la Semaine Européenne de la Vaccination.

Immuniser Lyon est une initiative pionnière en France et en Europe visant à sensibiliser le grand public et les professionnels de santé à la prévention des maladies infectieuses. L'enjeu est d'aider chaque citoyen à trouver une information fiable sur les maladies et les vaccins, et d'inviter chacun à faire le point sur ses vaccinations avec un professionnel de santé.

Durant un an, cette initiative entend sensibiliser la population et les professionnels de santé à travers une campagne, des manifestations et plus de 50 actions de sensibilisation. 150 000 affiches et dépliants au slogan : « Pour moi, c'est fait ! » sont ainsi diffusés par les pharmacies, médecins, infirmières, sages-femmes, hôpitaux, écoles, maisons de retraites et centres de prévention. Des personnalités lyonnaises telles que l'actrice Mimi Mathy, le footballeur Alexandre Lacazette, le chef Mathieu Viannay, ainsi que des anonymes, de tous profils et de tous âges, ont prêté leur image pour cette opération de grande envergure. Par ailleurs, un site internet (www.immuniser-lyon.org) propose des outils en ligne pour s'informer et faire un bilan personnalisé.

« *De nombreuses opérations sont menées pendant la semaine européenne de la vaccination* », a souligné Anne-Sophie Ronnaux-Baron, présidente du comité de pilotage d'Immuniser.Lyon.

Compte tenu de la pertinence d'Immuniser.Lyon et des premiers résultats encourageants, d'autres villes ont déjà fait part de leur intérêt pour décliner cette campagne d'information et de sensibilisation en France et dans les pays limitrophes. « ***Certaines villes en France comme Nice et deux comtés anglais ont été convaincues de la pertinence de la campagne*** », explique Céline Faurie-Gauthier, conseillère municipale déléguée aux hôpitaux et à la prévention santé, estimant que chaque citoyen devait *« devenir acteur de sa santé* ».

[1] Parmi les principaux partenaires figurent la Métropole Grand Lyon, Hospices Civils de Lyon, le Cancéropôle, les représentants des médecins, pharmaciens, infirmières, sages-femmes, universités, centres de prévention, Sanofi Pasteur MSD, les mutuelles Klésia et Apicil (voir liste complète sur http://www.immuniser-lyon.org/operation/partenaires)

Semaine Européenne de la Vaccination : informer et sensibiliser patients et professionnels

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Vaccination (SEV), du 25 au 30 avril, de multiples opérations d'information et de sensibilisation seront organisées en collaboration avec Immuniser.Lyon sur le territoire de la Métropole.

En prélude à la Semaine Européenne de la Vaccination, du 13 au 20 avril, les affiches Immuniser.Lyon mettront à l'honneur des personnalités lyonnaises (Alexandre Lacazette, Mimie Mathy, Mathieu Viannay…) et des anonymes sur 100 panneaux mis à disposition par la Ville de Lyon dans les 9 arrondissements.

Parmi les nombreuses actions de sensibilisation Immuniser.Lyon programmées durant la SEV, citons :

· Stand d'information du grand public à la Guillotière par le Bus Info Santé de la Métropole en partenariat avec le Centre Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) le lundi 25 avril de 10h à 12h, place du Pont, Lyon 7eme.

· Exposition "Vaccination Mythes et Réalités" à l'Hôpital de la Croix-Rousse du 25 au 29 avril avec la présentation de panneaux prêtés par le Musée Mérieux pour répondre aux questions et idées reçues sur la vaccination.

· Seize séances d'Information/sensibilisation à la vaccination auprès d'environ 700 jeunes lors des Journées Défense Citoyenneté (JDC), du 25 au 28 avril, assurées par des professionnels du CDHS. A partir de mai 2016, des formateurs-relais devraient assurer de façon pérenne les interventions auprès de tous les jeunes reçus lors des JDC tout au long de l'année (700 jeunes par semaine).

· Stand vaccination à la journée de formation de 150 médecins/infirmiers des maisons de retraite (EHPAD), le 29 avril 2016.

· Session de questions/réponses aux employés d'APICIL le 26 avril 2016, par le Centre de Vaccination International du Tonkin.

www.immuniser-lyon.org

La vaccination,
un enjeu de santé publique en chiffres

- **1 adulte sur 2** n'a pas de carnet de santé. La solution pour rester à jour de ses vaccins : le Carnet de Vaccination Electronique.

- **Epidémie de rougeole** entre 2008 et 2013 : 24 000 cas, responsables de 1 500 pneumonies sévères, 6 655 hospitalisations**,** 34 complications neurologiques, dont 31 encéphalites, et 10 décès déclarés à l'Institut de veille sanitaire (InVS).

- Entre 2004 et 2013 : 84 cas de **rubéole maternelle** déclarés au réseau Rénarub, donnant lieu à 27 infections congénitales et à 10 rubéoles malformatives. Dans la plupart des cas, la mère était née en France.

- Entre 1996 et 2012, le réseau Rénacoq a recensé plus de **1 000 coqueluches** et 8 décès chez des enfants en âge d'être vaccinés, mais qui ne l'avaient pas été de manière correcte. Si la couverture vaccinale contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la polio est excellente chez les nourrissons (98% pour la primovaccination en 2004), elle tombe à 70% seulement pour le rappel à l'adolescence.

- Le **vaccin contre *Hæmophilus influenzæ b*** a fait quasiment disparaître les méningites à Hæmophilus au début des années 1990. Cependant, les données du centre national de référence font état de 37 méningites à Hæmophilus survenues, entre 1999 et 2014, chez des enfants de moins de 5 ans qui n'étaient pas à jour de leurs vaccinations, soit plus de deux cas par an. Aucun cas en France.

- La couverture vaccinale contre **l'hépatite B** a progressé chez le nourrisson, avec un taux qui atteint 92% pour la première dose. En revanche, elle n'est que de 50% à l'adolescence.

- Le **vaccin antipneumococcique** a été introduit en 2003 et généralisé à l'ensemble des nourrissons en 2006. Selon les estimations de l'InVS, entre 2003 et 2007, entre 45 et 121 cas, responsables de 5 à 12 décès et 14 à 36 séquelles à long terme, auraient pu être évités. En 2014, le taux de couverture atteignait 94% pour la première dose.

- Le **vaccin contre le méningocoque C** a été introduit dans le calendrier vaccinal en 2010 pour les 1-24 ans. Or, la couverture vaccinale n'est que de 64% à l'âge de 2 ans et diminue très rapidement dans les classes d'âge supérieur.

PHOTOTHEQUE

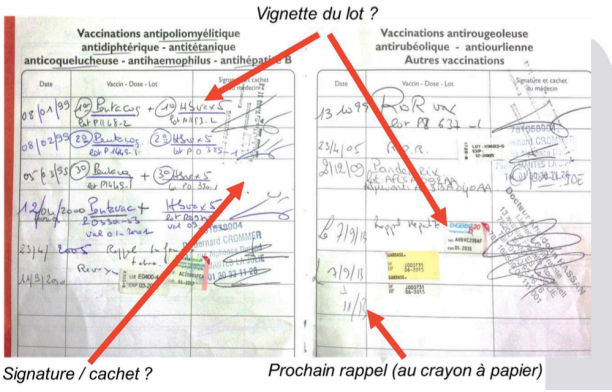

IMMUNISER LYON

Contact presse :

Anne-Sophie Negroni-Jouvinroux -
✆ 06 60 54 49 47 - ✉ anne-sophie@negroni-associes.fr

http://www.immuniser-lyon.org

Avec le soutien de Sanofi Pasteur MSD